Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1981)

Heft: 579

Artikel: Femmes : cinq jours pour dix ans

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011930

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FEMMES

Cinq jours pour dix ans

A la fin de la semaine dernière, dans les rédactions et les associations, on a tenu à marquer le dixième anniversaire de la votation historique du 7 février 1971, par laquelle deux citoyens suisses contre un reconnaissaient aux femmes le droit de vote et d'éligibilité sur le plan fédéral.

A cette occasion, on a pu lire et entendre beaucoup de choses sérieuses sur la décennie écoulée et les progrès qui restent à faire, et pas mal d'hommages émus — et émouvants — à celles et ceux qui ont bagarré depuis Marie Goegg, fondatrice du premier mouvement féministe de Suisse, à Genève, en 1868... Heureusement, les solennités de circonstances n'ont pas éliminé tout humour, et la Fête des Femmes de Genève s'est même déroulée dans une ambiance d'improvisation et de vraie gaieté particulièrement tonique.

Mercredi 4. Ça commence mal. Les journaux annoncent la nomination d'«une femme, secrétaire du Conseil des Etats». Un homme aurait été désigné par ses nom et prénom; une femme est une femme, qualité assez extraordinaire pour faire disparaître l'identité derrière le sexe.

NB. Annemarie Huber-Hotz est radicale comme son prédécesseur Jean-Marc Sauvant; un progrès tout de même: il suffit désormais d'être du bon parti au bon moment, plus besoin d'être du sexe mâle.

Jeudi 5. Tout comme «La femme d'aujourd'hui», le «Nouvel Illustré» y va de sa photo de groupe des conseillères nationales, sagement alignées sur trois rangs, aux aurores d'un jour de la session de décembre dernier. Elles ne semblent guère enchantées de la mise en scène, sauf les deux absentes de ce jour-là, dont les têtes sont habilement découpées et montées, — un trucage qui vaut à Gertrude Girard-Montet et à Lilian Uchtenhagen une allure particulièrement dynamique. Malgré tout, une drôle d'idée que ces photos de groupe, auxquelles les textes de Lys Widmer-Zaugg ni même ceux de Laurent Rebeaud n'arrivent à donner la moindre signifiance politique.

Vendredi 6. A la TV romande, Anne-Catherine Menetrey fait vinaigre. Avec un réalisme plutôt amer, elle constate que la décennie écoulée a vu le rejet d'initiatives importantes: les citoyennes n'ont sauvé ni la participation, ni les 40 heures, ni la protection des locataires, ni même la solution du délai. De quoi vous faire sortir de la politique active pour vous projeter dans le militantisme hors partis. Et comment célébrer l'obtention de la carte de vote

quand les chances demeurent inégales dans la vie politique (éligibilité) et professionnelle?

Samedi 7. En la salle des communes du Château d'Aigle, l'Association vaudoise pour les droits de la femme célèbre les dix ans de suffrage. Avec moult excellents gâteaux et discours; dont une brillante rétrospective signée Simone Chapuis, qui rappelle notamment que lors de la première exposition féminine nationale SAFFA, tenue à Berne en 1928, les femmes baladèrent devant le Palais fédéral un char portant un immense escargot, pour symboliser le rythme d'avancement de la cause féminine. Idée à reprendre pour le 40e anniversaire (en 1985) de l'inscription de l'assurance-maternité dans la Constitution fédérale?

Dimanche 8. A la TV romande, toujours, «Table ouverte»: «Les femmes, dix ans après», avec quatre d'entre elles, de partis bien sûr différents. Toutes quatre bien à leur aise. Leurs entretiens qui se voulaient tranquilles — solidarité féminine oblige — se trouvent dominés par l'affrontement entre la «militante libérale» Suzanne Sandoz, toutes pointes et résistances juridiques dehors, et Gabrielle Nanchen, défenderesse tranquille, efficace, précise, d'une véritable vision de la société en général, et de la condition féminine en particulier. Démonstration parfaite de la parfaite cohérence entre socialisme et féminisme. COFD.

ANNEXE

Ce n'est qu'un début...

Avalanches de chiffres, dans tous les journaux helvétiques, dans la perspective du 7 février, tableaux divers de la situation de la femme dans la Suisse d'aujourd'hui, discriminations plus ou moins accentuées, lente, très lente évolution des mœurs.

Dans la «Basler Zeitung» (6.2.1981, p. 15), par exemple, cet utile résumé de la part faite aux femmes dans la vie politique et plus particulièrement parmi les autorités cantonales (sur la scène fédérale: pas de femmes, comme on sait, au Conseil fédéral, 21 femmes au National — et 179 hommes — 3 femmes au Conseil des Etats — et 43 hommes). Pas une femme, donc, ne siège encore dans les Conseils d'Etat... et voici la part de la présence féminine dans les parlements (dans les deux

demi-cantons d'Appenzell, les hommes restent encore entre eux).

A noter que dans une brochure éditée par l'Association pour les droits de la femme sous la signature de Simone Chapuis, les chiffres (concordants) suivants sont présentés: au National, la proportion des femmes a passé de 5,5% en 1971 à 10,5% en 1979; aux Etats, on en est encore à 6,5% en 1979 (2,2% en 1971).